

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 14
Pouvoir : 00
Votants : 14

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2020-17

L'an deux mil vingt
Le 03 juillet à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, maire,
Date de la convocation 29 juin 2020

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 038-213805120-20200703-2020_17-DE

OBJET : Election des adjoints

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, PASCALE CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER,

ABSENT : Benoist CHAMARAUD

Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, élu maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints. Il est rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire.

Il est procédé au déroulement du vote.

Election du 1^{er} adjoint :

Après le dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- M. Sébastien GUILLAUD : 14 voix

M. Sébastien GUILLAUD, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1^{er} adjoint au maire.

Election du 2^{ème} adjoint :

Après le dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- M. Maurice BONNET-PIRON : 14 voix

M. Maurice BONNET-PIRON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 2^{ème} adjoint au maire.

Election du 3^{ème} adjoint :

Après le dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 0

A obtenu :

- M. Dominique FLACHER : 14 Voix

M. Dominique FLACHER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3^{ème} adjoint au maire.

Maire de Tramolé



- Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
- Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
- Visé par le contrôle de la légalité et affiché -Certifié exécutoire